

# Les actions agricoles spécifiques pour les familles rurales très vulnérables de la côte Sud-Est de Madagascar

## Introduction



La grande majorité des familles paysannes de la côte sud-est de Madagascar vivent dans une situation de pauvreté (elles subissent chaque année une à deux périodes de soudures alimentaire<sup>1</sup>).

Les programmes agricoles d'Inter Aide visent en premier lieu<sup>2</sup> à introduire des innovations agricoles et des variétés performantes pour permettre à ces familles d'augmenter et de diversifier leurs productions alimentaires.

La méthode employée consiste principalement à apporter des conseils personnalisés à des familles demandeuses d'appui qui testent les innovations dans leurs propres parcelles. L'aide apportée est constituée pour l'essentiel

de conseils et de formation selon le vieux principe « il vaut mieux apprendre à pêcher que de donner un poisson ». En outre, cet appui de proximité est limité dans le temps (une année, soit deux saisons de culture) pour réduire les risques de dépendance vis-à-vis du programme et favoriser l'autonomie des familles.

L'expérience acquise depuis plus de 10 ans montre qu'une large proportion de paysans ciblés par les programmes ont ainsi réussi à saisir les opportunités offertes et qu'ils ont amélioré durablement leurs productions dans leurs parcelles vivrières.

Il est toutefois apparu que les familles les plus vulnérables (souvent des femmes seules avec des enfants) ne pouvaient pas profiter pleinement des appuis et innovations proposés du fait de leur incapacité à prendre des risques ou à mobiliser des capitaux et par manque de parcelles cultivables.

Ces familles très précaires se caractérisent en particulier par le fait qu'elles :

- se salarient très fréquemment chez des tiers et ne disposent alors que de peu de temps pour s'occuper de leur propre parcelle, même de taille réduite ;
- disposent principalement de terrains de collines dégradés et peu fertiles et ne disposent pas (ou très peu) de rizières cultivables ;
- n'ont pas les moyens de s'acheter les intrants (en particulier les semences) et les petits outillages nécessaires ;
- n'ont pas de zébus permettant de produire du fumier et de fertiliser leurs parcelles.



Ces ménages en situation de grande précarité représentent entre 10 et 20 % des familles de la côte sud-est de Madagascar. Pour tenter de mieux résoudre leurs problèmes de production agricole à court et moyen terme, une approche spécifique a été progressivement mise au point depuis 2011 dans le cadre des programmes agricoles d'Inter Aide.

<sup>1</sup> Périodes durant laquelle elles rationnent leur alimentation, le riz étant alors remplacé par des tubercules.

<sup>2</sup> Ces programmes visent aussi à organiser les producteurs pour améliorer l'approvisionnement en intrants et la commercialisation de leurs produits (cultures vivrières ou de rente) et à développer des services agricoles locaux adaptés à leurs besoins.

## Identifier les familles très précaires pour leur apporter un appui spécifique

Avant l'établissement d'un partenariat entre le programme agricole et un ménage, une enquête est faite pour connaître sa situation et le caractériser suivant les principaux critères typologiques synthétisés dans le tableau ci-dessous :

Type de ménage	Possession de zébus	Durée de la Soudure	Vente de salariat à l'extérieur	Disponibilité en rizière	% de la population de zones ciblées
TRES PRECAIRE (TP)	NON	Longue (> 6 mois)	Quasiment permanent	Très Rare	10 à 20%
PRECAIRE (P)	NON	Moyenne (2 à 4 mois)	Pendant la soudure	Surface réduite et de mauvaise qualité	40 à 50%
INTERMEDIAIRE (I)	OUI	Courte (< 2 mois)	Occasionnelle	Moyenne	Environ 30 %
EXCEDENTAIRE (E)	OUI	Pas de soudure	Jamais	Grande surface et de meilleure qualité	Environ 10 %

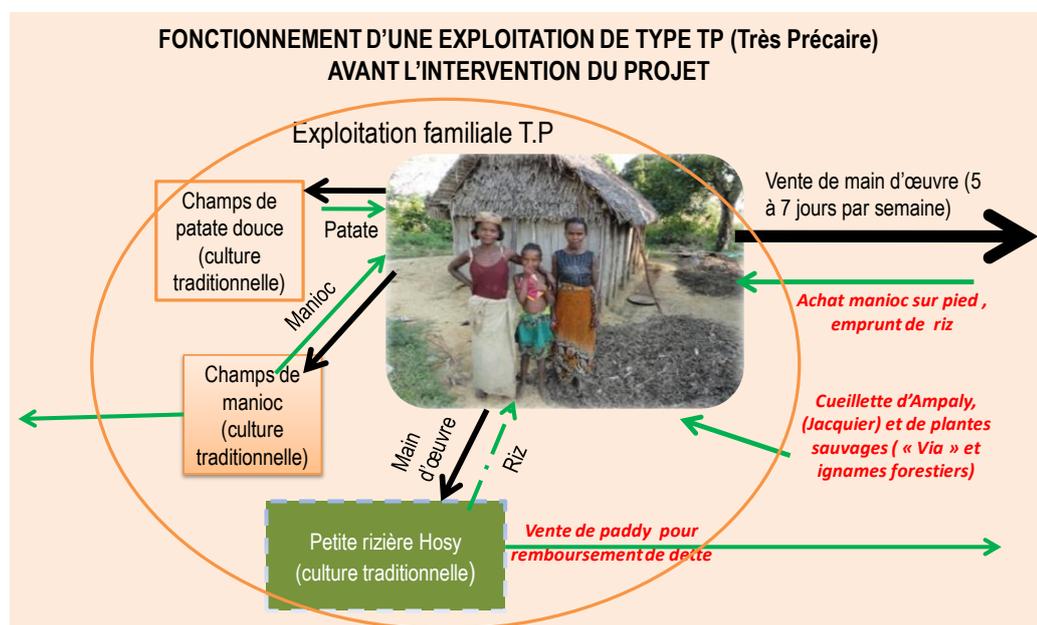
D'autres indicateurs sont aussi utilisés pour identifier le type « très précaire » (ou TP):

- Maison en mauvais état, intérieur de la maison sans mobilier, peu d'ustensiles de cuisine (usés).
- Endettement auprès de gens aisés et de commerçants du village.
- Pas d'outillage agricole ou usé.
- Pas de produits de rente ni de fruitiers comme source de revenu.



Un paysan très précaire du district de Mananjary (sa femme n'est pas présente le jour de cette visite car elle se salarie pour le sarclage des rizières d'une ferme voisine).

Les ménages « très précaires » sont confrontés à une situation de vulnérabilité permanente. Quand ils disposent de parcelles, ils ne peuvent généralement pas dégager de temps pour les cultiver correctement car ils doivent se salarier quotidiennement pour subvenir à leurs besoins immédiats.



(Schéma établi d'après une présentation élaborée par le bureau d'évaluation externe Haona Soa)

## Un appui initial en semences, plants et main d'œuvre pour la préparation des terrains

L'amélioration des capacités productives de ce type de ménages nécessite donc un appui initial en matériel végétal (semences et plants) et en petit outillage car ces familles très décapitalisées n'ont pas les moyens de les acquérir, ainsi qu'un appui leur permettant de s'affranchir transitoirement de la dépendance au salariat (ou d'embaucher une personne pour les femmes seules) pour réaliser la défriche et la préparation du terrain (sous la forme d'un « coup de pouce » en numéraire).



Une parcelle préparée pour la plantation de manioc avec la technique du « basket compost » (district de Farafangana).



L'équipe apporte aussi un encadrement technique personnalisé qui privilégie des cultures à faible risque, « rustiques » et semi-pérennes (manioc, patate douce, bananes plantain et fruits, amélioration des jardins de cases agro-forestiers) et un appui pour sécuriser les semences.

Le manioc est un aliment essentiel lorsque le riz vient à manquer. Pour améliorer la productivité de cette culture, l'équipe propose la technique de plantation dite du « Basket compost » consistant à effectuer de larges trous remplis de végétaux et compost mélangés à la terre avant la plantation. Cette technique exigeante en main d'œuvre permet cependant de tripler la production par unité de surface (Cf. mesures comparatives dans le tableau ci-contre) avec une production de 6 à 15 kg par trou. Cette innovation est donc très adaptée pour les ménages disposant de peu de terre agricole (mais ils ne peuvent la tester qu'à condition qu'ils disposent d'un appui initial en main d'œuvre pour la première trouaison).

Système (technique culturale)	Rendement moyen (kg/are) <b>Manioc frais</b>
Basket compost	320
Traditionnel	90

## Un appui personnalisé pour permettre aux ménages très précaires d'augmenter et diversifier la part d'alimentation autoproduite, en particulier dans des jardins de case améliorés

Comme nous l'avons déjà dit, les ménages en situation précaire disposent souvent d'un terrain d'une surface très réduite, en général situé aux alentours de la maison. La constitution de jardins de case améliorés selon des techniques d'agroforesterie est un des seuls moyens accessibles pour améliorer durablement la sécurité alimentaire de ces familles car elle permet une intensification agro-écologique et une diversification des productions sur des surfaces réduites. La mise en place de ces jardins de case (ou jardins tropicaux) améliorés exige des techniques appropriées de mise en valeur et nécessite la dotation de plants et de semences de la part du programme. Le jardin tropical est constitué d'espèces fruitières (agrumes, ananas, bananier, papayer, arbre à pain, plantain –Cf. photo ci-contre), de rente (girofle, café, ravintsara) et de cultures vivrières pouvant être installées en mode intercalaire (patate douce, manioc, pois de terre...).



**M. Georges et sa femme** (village de Tsirimiépo, commune rurale, d'Ambohigogo dans le district de Farafangana),

avec leurs six jeunes enfants, relèvent de la catégorie des ménages TP. Ils sont salariés à 100% de leur temps et disposent de surfaces minuscules autour de leur petite maison dans lesquelles ils pratiquent la culture de petsai (chou chinois). L'équipe a commencé son appui en 2014 par la dotation de plants (quatre girofliers, quatre papayers ; quatre arbres à pain ; quatre bananes plantains-type de banane rare cinq fois plus rémunératrice que la banane fruit), et le versement d'un « coup de pouce » en main d'œuvre pour installer ces cultures ainsi que pour creuser une double fosse à compost qui leur permettra de fertiliser leur parcelle maraichère.



La pérennité d'un jardin de case impose une rigueur particulière dès sa conception et sa mise en place. Il faut tout d'abord s'assurer que le ménage est propriétaire (ou locataire à long terme !) de la parcelle identifiée. Une discussion entre le technicien et le paysan permet de préciser ses besoins. L'installation des plants constituant le jardin prend du temps en fonction du calendrier de plantation, de la disponibilité des plants et du dynamisme du ménage qui a parfois du mal à se projeter dans l'avenir (son énergie étant entièrement mobilisée par la résolution de problèmes au jour le jour).

Après une dotation initiale (avec un coup de pouce en main d'œuvre) permettant de démarrer l'installation du jardin, son extension se fait peu à peu, en fonction de la disponibilité du ménage paysan et de sa motivation.

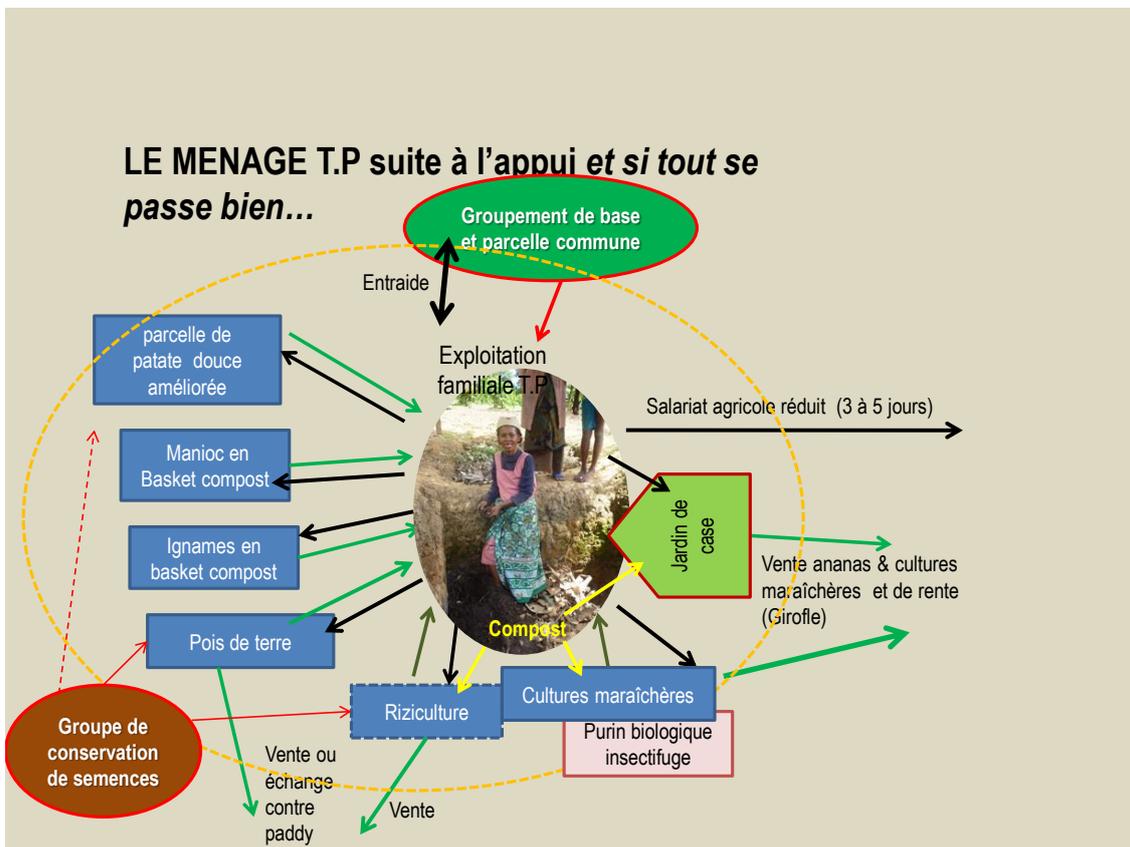
**Madame Brigitte** (Commune rurale de Sandrohy, district de Mananjary) est une jeune femme qui avait été laissée seule et sans terre par son compagnon alors qu'elle venait d'avoir un enfant. Sans ressources, elle a été voire sa belle-mère pour qu'elle lui cède une parcelle, en arguant que le petit fils en serait le bénéficiaire final... L'équipe l'a appuyée depuis août 2013 pour le défrichage de la parcelle et pour mettre en place différentes cultures : pois de terre, arachide, manioc en basket compost, patate douce, banane plantain et fruitière, ananas (dont certains qu'elle a elle-même rajoutés...) ainsi qu'une compostière « crib » en tas (plus simple à réaliser qu'une fosse). Une livraison de pieds de girofliers, de papayers et d'un arbre à pain sont venus compléter ensuite son jardin tropical.



Constatant la qualité de ses réalisations et son dynamisme, son compagnon se serait récemment remis en ménage avec Mme Brigitte ! Un improbable impact du projet concernant la paix des ménages !!!

Contrairement aux autres types de paysans qui seront encadrés de façon dynamique sur une ou deux saisons, l'accompagnement de ce type de ménage peut se prolonger en fonction de sa motivation pour faciliter l'entretien des cultures déjà installées<sup>3</sup>, la diversification progressive des productions et l'extension en termes de surface (si le terrain le permet).

<sup>3</sup> Une évaluation de la survie des plants de cultures pérennes (réalisée sur un échantillon de 198 paysans appuyés en 2011 et 2012 dans le district de Mananjary) a montré que 77% des plants installés ont survécu, (malgré le passage d'une saison sèche). Ce taux est acceptable étant donné le peu de temps dont les familles concernées disposent pour leur jardin.



**En complément de ces appuis techniques, les familles vulnérables peuvent aussi être sensibilisées et accompagnées pour établir des groupements permettant de :**

- **Cultiver des parcelles communes en bénéficiant des avantages de l'entraide et accéder collectivement à des terrains**

Cet accompagnement des ménages TP peut aussi se prolonger au niveau de parcelles cultivées collectivement ; il est en effet complexe d'accéder à des terres agricoles de façon individuelle pour ces ménages précaires et il est souvent plus facile d'obtenir une parcelle pour un groupe (médiation auprès des chefs traditionnels ou de parents d'un des membres du groupe...).



*Deux groupes de femmes seules devant leur parcelle commune de manioc en basket compost (à gauche) et de maraîchage (à droite) - Commune rurale de Vohimasina, District de Manakara.*

Les familles très précaires d'un même village sont donc incitées à se regrouper pour s'entraider sur une parcelle collective et échanger leurs expériences à l'occasion de ces activités communes. Ces regroupements facilitent aussi leur accompagnement au-delà de la période d'intervention du technicien agricole du programme dans la zone ; enfin, ils peuvent aussi constituer une base pour former des groupes de conservation de semences.

➤ **Mettre en place des groupes de conservation de semences**

Du fait de leur vulnérabilité, les ménages très précaires n'arrivent pas à conserver des semences chez eux et rencontrent de grandes difficultés pour trouver des semences au moment de la mise en place des cultures. Ils sont souvent obligés soit :

- d'emprunter leurs semences auprès de tiers à des taux usuraires (remboursement du double à la récolte) ;
- d'attendre que des voisins terminent leur repiquage (cas du riz) avant de pouvoir récupérer des plants restant dans leur pépinière. Ces plants sont alors souvent trop âgés pour être véritablement productifs.

Ces difficultés d'accès aux semences entraînent généralement des retards par rapport au calendrier optimal des cultures, ce qui a des conséquences négatives sur la production.

Les objectifs du Groupement de Conservation de Semences (GCS) sont de permettre à ses membres de conserver des semences (riz ou pois de terre) par eux-mêmes mais en les sécurisant collectivement. Ils peuvent ainsi en disposer à temps pour pouvoir respecter le calendrier cultural en emblavant les surfaces prévues et préparées à l'avance et ainsi optimiser leur production.

Le programme met à la disposition de chaque groupe une malle à semences avec un cadenas. La malle et les clés sont alors confiées à des membres différents pour sécuriser les semences. Chaque membre stocke une petite quantité individuelle de semences dans la malle. Un stock collectif de semences peut aussi être conservé pour être cultivé sur une parcelle commune. Le groupe peut aussi assurer la conservation et la multiplication commune de boutures de manioc ou de patate douce au champ, sur une parcelle commune.

La mise en place de ces groupements permet aussi aux programmes agricoles :

- d'introduire de nouvelles variétés et des techniques culturales plus performantes ;
- d'initier les membres à la vie associative pour développer les activités sur d'autres thèmes.



Deux études de cas illustrant les premiers résultats (Extrait de la restitution de l'évaluation externe du bureau d'études Haona Soa, nov. 1994)



**L'exploitant :** Mme Georgette Delphine dit Tôty  
(Ambalatenina – Mahabako)

**Avant l'appui du programme :**

- Femme chef de ménage avec sept enfants à charge,
- Durée de soudure > 9mois,
- Pratique du salariat tout le temps.

**Appuis reçus :**

- Coup de pouce pour les travaux de cultures maraîchères : pois de terre, haricot, patate douce, manioc,
- Semences et matériel végétal.

**Résultats (après 11 mois de collaboration avec l'équipe)**

- Recette de 60 000 ariary (20€) engendré par la vente de brèdes (« légumes feuilles ») sur une période de trois mois,
- Recette de 54 000 ariary (18 €) par la vente de 90 kapoaka de haricot,
- 50 pieds de manioc en basket compost, en attente de la première récolte.



**L'exploitant :** Jean Fidy (Mahalava - Namahora)

**Avant l'appui du programme :**

- Paysan très précaire avec cinq personnes à charge,
- Durée de soudure > 9mois,
- Pratique du salariat tout le temps.

**Appuis reçus :**

- Coup de pouce pour les travaux de cultures maraîchères : haricot, patate douce, manioc, igname,
- Semences et matériel végétal,
- Equipements : arrosoir & angady (bêche) subventionnés.

**Premiers résultats (1,5 an de collaboration avec l'équipe) :**

- 30 pieds de manioc en basket compost la première année , 300 pieds de manioc basket compost actuellement,
- 60 000 ariary (20 €) de recette nette grâce aux cultures maraîchères,
- Achat d'angady (bêche) sur ses propres fonds,
- Salariat agricole réduit à trois jours/semaine (au lieu de six à sept initialement).

## ANNEXE :

### Résumé des principaux appuis fournis aux familles très précaires et tarifs de vente subventionnés (1 euro = 3 000 Ar environ)

	FEMME SEULE	HOMME VALIDE CHEF DE MENAGE	GRUPE DE FEMMES SEULES (PARCELLES COMMUNES)	GRUPE DE TP (MIXTE H/F)
<b><u>JARDIN DE CASE TROPICAL</u></b>				
Trouaison (nombre plafonné) Plants agrumes, bananiers, papayer...	Coup de pouce de 200Ar par trou  Gratuit	200Ar par trou  Gratuit	200Ar par trou  NON	200Ar par trou  NON
<b>Plantation et entretien</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>
<b><u>CULTURES VIVRIERES</u></b>				
Défriche	Coup de pouce de 2 000Ar (~1 are)	Coup de pouce de 2 000Ar (~1 are)		
Labour/ confection planche	idem	Non	Non	Non
<b>Semis/ entretien</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>
Semences légumineuses, maraîchage et maïs (quantités plafonnées)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Semences riz (50%) (quantités plafonnées)	Prix 500 Ar/kg	Prix 500 Ar/kg	Prix 500 Ar/kg	Prix 500 Ar/kg
<b><u>OUTILLAGE</u></b>				
Angady, pelle, fourche (subvention environ 75%)	Prix 1 000 Ar	Prix 1 000 Ar	Prix 1 000 Ar	Prix 1 000Ar
<b>Brouette</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>
Arrosoir (subvention environ 80%)	Prix 4 000 Ar	Prix 4 000 Ar	Don 2 unités	Don 2 unités
Compostière	Coup de pouce de 10 000 Ar	Coup de pouce de 10 000 Ar	Coup de pouce de 10 000 Ar	Coup de pouce de 10 000 Ar